



## RENCONTRE ENTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES CANDIDATS AU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'OEA

### 1. OBJECTIFS DE LA RÉUNION

Cette réunion offrira aux organisations de la société civile enregistrées auprès de l'OEA l'opportunité d'entendre les visions respectives des candidats, ainsi que les défis et opportunités qu'ils perçoivent pour la région. Les candidats présenteront également les plans qu'ils proposent pour la période 2025-2030. Après les présentations, le modérateur posera aux candidats des questions préalablement soumises par des représentants de la société civile. Les questions seront tirées au sort.

### 2. PARTICIPATION

La réunion se tiendra le **8 avril 2025, dans la matinée**, dans la salle des Amériques du bâtiment principal de l'OEA, à Washington DC.

La réunion sera ouverte à la participation des organisations de la société civile dûment enregistrées auprès de l'OEA.

De plus, la réunion sera diffusée en direct dans les quatre langues officielles de l'Organisation (espagnol, anglais, portugais et français), ainsi qu'en langue des signes américaine (ASL)

L'ordre du jour de la réunion sera communiqué ultérieurement.

### 3. QUESTIONS ET RÉPONSES

- Les organisations de la société civile dûment enregistrées auprès de l'OEA peuvent proposer des questions aux candidats au poste de Secrétaire général adjoint de l'OEA, en utilisant le formulaire fourni par la section des relations avec la société civile.
- La date limite pour envoyer votre question aux candidats est le **3 avril 2025**
- **Les questions doivent être liées aux quatre piliers de l'OEA** : la démocratie, les droits de l'homme, le développement intégral et la sécurité multidimensionnelle. Comme les questions doivent être posées à tous les candidats au poste de Secrétaire général adjoint, celles adressées à un seul candidat ne seront pas prises en compte.
- Afin de garantir la clarté et de permettre un échange substantiel et pertinent, les **questions doivent être concises et ne pas dépasser 70 mots**. Une (1) seule question par OSC sera autorisée.
- Les questions reçues par le biais du formulaire électronique, qui répondent aux exigences établies, seront divisées par pilier et déposées dans des boîtes, d'où elles seront tirées au sort le jour de la réunion. Les questions sélectionnées seront lues par le



modérateur et les deux candidats y répondront. Le nombre de séries de questions dépendra du temps disponible.

#### 4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La réunion doit être un espace d'échange sûr et productif pour tous les participants. L'OEA s'engage à avoir une représentation diversifiée des points de vue et des échanges riches et constructifs basés sur la pluralité et le respect. À cet égard, voici les règles de conduite attendues de chaque participant dans les espaces de l'OEA

Les participants doivent s'engager à faire de cet espace de réunion un lieu accueillant et respectueux pour tous les participants, quels que soient leur origine nationale, leur appartenance ethnique, leur sexe, leur identité et leur expression sexuelles, leur âge, leur orientation sexuelle, leur handicap et leur apparence physique.

Le harcèlement sous toutes ses formes ou le manque de respect envers les participants et les organisateurs de la réunion ne seront pas tolérés. Les exemples de harcèlement ou de manque de respect sont les suivants : commentaires offensants, menaces verbales, intimidation, traque, harcèlement par photographie ou enregistrement, comportement perturbateur lors de la réunion, à l'entrée et à la sortie des toilettes, et contact physique non désiré.

Les participants ne peuvent pas apporter ou utiliser de bannières, de drapeaux ou d'autres objets faisant la promotion d'une position à l'intérieur du lieu de l'événement.

Les participants doivent rester à leur place en tout temps. Cela implique qu'ils ne doivent pas s'approcher ou interrompre le travail des candidats pour quelque raison que ce soit.

Ces règles doivent être respectées à tout moment. Dans le cas contraire, la personne sera invitée à quitter la réunion.